

<p>Présidence de la République Commissariat à la Sécurité Alimentaire</p> 		<p>APCAM/MSU/USAID Projet de Mobilisation des Initiatives en matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM)</p> 
---	---	---



PROMISAM

« Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire »

http://www.aec.msu.edu/agecon/fs2/mali_fd_strtgy/index.htm

RESUME SOMMAIRE

Contexte du projet

En 2002, le Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA). Cette stratégie qui est conçue en droite ligne avec la politique de décentralisation, prévoit des actions au niveau national, régional et commune.

Les défis et les enjeux de la SNSA au Mali sont essentiellement :

- Nourrir une population en forte croissance ;
- Augmenter la croissance et le revenu des populations
- Affronter la diversité des crises alimentaires.

En 2004, le Gouvernement en mis en place un Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) rattaché à la Présidence de la République chargé de la mise en œuvre de la SNSA qui a pour objectif principal la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle et l'amélioration du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA, l'USAID/Mali a mis en place un projet d'appui à la SNSA qui sera exécuté conjointement par le CSA et MSU. Conçu initialement pour une durée d'un an, ce projet dénommé Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM), a démarré ses activités le 1^{er} Octobre 2004.

Raison d'être du PROMISAM

Appuyer le Gouvernement malien à travers le (CSA) dans la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités décentralisées.

Missions assignées au projet :

- Le renforcement des capacités à la base pour l'élaboration et le suivi/évaluation de façon participative des plans indicatifs de sécurité alimentaire;
- Le développement des plans de sécurité alimentaire au niveau communes, cercle et région. Ces plans seront développés à travers une approche participative impliquant au maximum les représentants de la société civile, les ONG travaillant à la base, les représentants du secteur privé et l'administration ;
- L'identification d'un ensemble d'indicateurs de suivi-évaluation de l'évolution de l'état de la sécurité alimentaire au Mali;

- L'accompagnement du CSA dans le processus de développement du plan national de sécurité alimentaire (PNSA) qui intégrera les plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes;
- L'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité à l'information sur la sécurité alimentaire par le développement d'un centre de documentation pour le CSA.

Quelques résultats obtenus :

- Formation des formateurs dans toutes les communes des régions de Gao, Tombouctou, Mopti, Sikasso et Kayes. Auparavant, les cadres du CSA avaient assisté à un atelier sur les concepts de sécurité ainsi que les journalistes de la presse privée et publique. Les formations se poursuivront pour couvrir les régions de Koulikoro, Segou et le district de Bamako.

Les sessions de formation dans les régions portent sur :

- Présentation du CSA et du PROMISAM
 - Concepts de sécurité alimentaire
 - Présentation de la situation de la SA au Mali et dans le monde
 - Présentation des outils de gestion de la SA au Mali (SNSA, PNR et SAP)
 - Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA.
 - Etude de cas pour l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire ;
- Développement des plans locaux de sécurité alimentaires pour les régions de Gao, Sikasso et Tombouctou. Le processus se poursuit dans les régions de Kayes et de Mopti.
 - Développement et adoption d'un ensemble d'indicateurs de performance de la sécurité alimentaire ainsi qu'un tableau de bord ;
 - Création d'un centre de documentation du CSA qui est opérationnel, de même que son site Internet (www.csa-mali.org), qui a été officiellement inauguré en Août 2005 par le Président Amadou Toumani Touré ;
 - Appui pour le développement du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) ;

Les détails complets des activités du PROMISAM et les copies de tous ses rapports principaux sont disponibles sur le site Internet du Projet, http://www.aec.msu.edu/agecon/fs2/mali_fd_strtgy/index.htm.

Situation actuelle et perspective :

A la suite des performances du projet, l'USAID/Mali, en consultation avec MSU et le CSA, ont prolongé le financement du PROMISAM d'Octobre 2005 au 30 septembre 2006 pour lui permettre de couvrir les régions de Kidal, Mopti et Kayes. Jusqu'ici, la région de Kidal n'a pas pu être couverte à cause des crises de sécurité dans cette région.

Le projet a été prolongé une seconde fois jusqu'au 30 Septembre 2007 pour permettre la couverture des régions de Kidal, Segou et Koulikoro. A la fin de septembre 2007, le Mali devrait disposer de plans locaux de sécurité alimentaire au niveau de l'ensemble de ces communes, cercles et régions. L'existence de ces plans devrait permettre une meilleure coordination des actions de sécurité alimentaire au niveau local. En effet, les plans constituent des cadres appropriés de concertation entre les différents intervenants et des moyens puissants de mobilisation des ressources au niveau local, national et international.

En perspective, il faut souhaiter qu'après l'élaboration des différents plans, le CSA soit appuyé pour une meilleure vulgarisation de ces plans auprès des différents partenaires et la mise en place d'un mécanisme permettant d'évaluer régulièrement le niveau de mise en œuvre de ces plans. Pour cela, il faudrait songer à renforcer les comités locaux de sécurité alimentaire qui devraient suivre régulièrement la mise en œuvre de ces plans. En outre, l'existence d'un centre de documentation opérationnel constitue un atout important pour la mise en place du système d'information sur la sécurité alimentaire. Il s'agira tout simplement de mettre à jour d'une façon réulière les tableaux de bord et les indicateurs de performance de la sécurité alimentaire et les poster sur le site web du CSA.